

# Bazas-Sékou : une coopération solidaire

**Un projet de solidarité internationale est en cours au Lycée Agricole et Forestier de Bazas, en partenariat avec l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) Gironde. L'objectif : construire un partenariat durable avec le Lycée technique agricole Médji de Sékou, au Bénin, autour d'un projet coopératif centré sur l'agriculture, l'agroécologie et plus particulièrement l'agroforesterie.**

Ce projet pédagogique vise à sensibiliser les élèves bazadais aux enjeux agricoles africains et à la solidarité internationale. Il mobilise les classes de 2nde Générale et Technologique et de 1ère Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV), qui participent à des séances d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), animées par Josias Yameogo, alternant burkinabais de l'AFDI Gironde.

Lors d'une première intervention en mars, les élèves ont exploré les inégalités mondiales à travers des jeux interactifs.

*Enthousiastes, ils affirment : « Ce projet est enrichissant. Il nous ouvre à d'autres pratiques agricoles et à une vision plus solidaire de notre métier futur. »*

À terme, ils co-construiront un micro-projet avec leurs homologues béninois, répondant à une problématique locale en agriculture, élevage ou sylviculture.



Du 23 au 29 mars 2025, deux enseignantes du lycée, Élodie Lima et Nathalie Campo, référentes en agroécologie, se sont rendues au Bénin pour une mission de prospection. Accompagnées de membres de l'AFDI 33, elles ont rencontré l'équipe du lycée Médji de Sékou et son proviseur Ibrahim Moumouni. Ce lycée, fleuron de la formation agricole béninoise, forme chaque année plus de 1200 élèves.

Les échanges ont permis de poser les bases d'un partenariat pédagogique autour de l'agroécologie. Des visioconférences entre les équipes éducatives sont prévues pour préparer le travail collaboratif à distance, avant la mission des élèves de Bazas prévue en mars 2026.

En parallèle, la délégation française a visité plusieurs sites inspirants : la ferme en système intégré de Songhaï, un atelier féminin de transformation d'huile d'arachide, une entreprise de transformation d'ananas, et les villes de Cotonou, Ouidah, Ganvié et Abomey. Ces lieux seront intégrés au programme du séjour des élèves.

Les jeunes bazadais devront maintenant mobiliser des financements pour concrétiser cette expérience humaine, culturelle et professionnelle inédite, avec l'accompagnement de leurs enseignantes, qui ont participé à la formation des réseaux Afrique. Et ils bénéficieront d'un avant-goût du Bénin



dès la rentrée en accueillant dans l'établissement un volontaire béninois en service civique. En lien avec le réseau Afrique de l'Ouest Afrique centrale, ce jeune sélectionné avec France Volontaires parmi les étudiants de l'École de Foresterie de l'Université nationale du Bénin (UNA) contribuera à la préparation du projet aux côtés de l'équipe pédagogique.

Une belle aventure de coopération internationale se dessine entre les lycées agricoles de Bazas et de Sékou !

*Article proposé par Élodie Lima, enseignante en agronomie et référente agroécologie au lycée agricole de Bazas – [elodie.lima@educagri.fr](mailto:elodie.lima@educagri.fr)*

*Contacts : Vanessa Forsans et William Gex, animateurs du réseau Afrique de l'Ouest Afrique centrale de l'enseignement agricole (BRECI/DGER/MASA), [vanessa.forsans@educagri.fr](mailto:vanessa.forsans@educagri.fr), [william.gex@educagri.fr](mailto:william.gex@educagri.fr)*

*Rachid Benlafquih, chargé de coopération Afrique subsaharienne/ECSI/expertise à l'international au BRECI/DGER/MASA, [rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr](mailto:rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr)*

---

## **Une aventure humaine à Budapest**

**28 jeunes du Bac Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant – STAV, de 4 filières, Aménagement, Production, Transformation et Services, se sont rendus en Hongrie, à Budapest**

# **pour un stage professionnel de 10 jours en février 2024.**

Encadrés par 8 accompagnateurs du lycée agricole d'Auzeville, ils étaient répartis en 5 groupes en fonction de leur spécialité et accueillis sur 4 centres différents : Toldi, Maguyar, Marton Varga et Soos.



Groupe de stagiaires,  
spécialité  
« Transformation »



Jeunes en formation  
« Services »



Groupe d'élèves en  
STAV Production



4 élèves en stage  
« Aménagement »

### **Une première pour Toulouse-Auzeville**

De novembre à février 2023, un contre la montre a été engagé pour mener à bien toutes les formalités administratives préalable au départ.

L'équipe pédagogique a rencontré les familles, collecté les pièces nécessaires, remplit les documents relatifs à l'obtention de la bourse au déplacement de mineurs, organisé

les plannings des activités par centre avec les différents partenaires, organisé le transport et la logistique, les conventions de stages...etc.

Mais quelle satisfaction d'avoir pu permettre à ces 28 jeunes de réaliser cette mobilité professionnelle en Hongrie !

Ils en sont tous ressortis grandis et les encadrants enchantés d'avoir pu partager cette belle expérience humaine.



## Une collaboration franco-hongroise

Tout ceci a été rendu possible grâce à l'appui du réseau Hongrie de l'enseignement agricole, du consortium des Centres de formation agricole de Hongrie et au financement du Programme Erasmus+. Trois enseignantes, des différentes filières du lycée agricole de Toulouse-Auzeville se sont rendues sur place, en novembre 2023, pour une visite préparatoire afin d'étudier la faisabilité de ce qui n'était encore qu'un projet.

*Contacts : Marie-Annick Guénan, coordinatrice du projet STAV Auzeville-Hongrie, [marie-annick.guenan@educagri.fr](mailto:marie-annick.guenan@educagri.fr), Corinne Samouilla, animatrice du réseau Hongrie/Slovénie/Croatie de l'enseignement agricole, [corinne.samouilla@educagri.fr](mailto:corinne.samouilla@educagri.fr)*

---

## Du nouveau sur B0-Agri

**2 textes officiels, publiés récemment sur B0 Agri, concernent la mise en oeuvre de la mobilité en Europe et à l'international dans l'enseignement agricole.**



Deux textes importants, l'un décrit l'évolution de l'outil de déclaration des mobilités sortantes, uniquement pour les

établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage, relevant du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Le second décrit les conditions de reconnaissance de la mobilité scolaire européenne et internationale pour les candidats préparant le baccalauréat technologique, série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV).

## **HERMES, une base uniquement pour le SUP long**

HERMÈS est l'outil de recensement en ligne des actions de coopération européenne et internationale mis en place en 2011. Il a permis le suivi systématique des mobilités sortantes des apprenants et des agents de l'enseignement agricole public et privé.

La nouvelle instruction, parue le 26 septembre 2023, décrit l'évolution d'HERMES vers un outil uniquement consacré à la déclaration des mobilités sortantes des étudiants (apprentis compris) et des agents des établissements d'enseignement supérieur agricole agronomique, vétérinaire et paysager public et privé.

Depuis 2023, en ce qui concerne l'enseignement technique, HERMES a été remplacé par la plateforme Démarches Simplifiées.

*Note de service [DGER/SDRICI/2023-609](#) du 26-09-2023*

## **Reconnaissance de mobilité sur le diplôme STAV**

La note de service, publié le 15 septembre 2023, décrit les conditions dans lesquelles doivent être appliquées, pour leur organisation, les dispositions de l'arrêté du 19 mai 2023 relatif aux conditions de reconnaissance de la mobilité scolaire européenne et internationale pour les candidats préparant le baccalauréat technologique, série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV).

Pour les élèves de première technologique de la série STAV, le texte précise les modalités de reconnaissance des périodes de

mobilité scolaire européenne et internationale qui peuvent se réaliser dans deux types de situations, soit dans un établissement scolaire dans un pays étranger, qui est encadrée par un contrat d'étude, ou par une convention de stage, dans le cas d'une période encadrée dans une entreprise ou un organisme professionnel d'un pays étranger.

Cette note précise également les modalités d'attribution de la mention «mobilité européenne et internationale» qui figurera sur le diplôme du baccalauréat technologique STAV. L'attribution de cette mention repose sur une période de mobilité d'une durée minimale de quatre semaines et sur une évaluation orale adossée à la production par l'élève d'un rapport écrit. Les dispositions précisées dans cette note de service sont applicables à compter de la rentrée scolaire 2023.

*Note de service [DGER/SDPFE/2023-579 du 15-09-2023](#)*

*B0-Agri est le site commun de publication des documents publiés au Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture et des circulaires, notes et instructions du Ministère en charge de l'agriculture.*